

# *Pour agir en éducation*

Colloque sur la vie syndicale et ses conditions  
13 et 14 janvier 2005, Montréal



## Résultats de l'enquête sur la vie syndicale et ses conditions (phase II)

effectuée auprès des membres  
des comités exécutifs syndicaux



## Faits saillants

Vous trouverez dans les pages qui suivent les faits saillants des résultats de l'enquête effectuée auprès des membres des comités exécutifs des syndicats FNEEQ (CSN). L'administration de ce questionnaire constituait la phase II de l'enquête sur la vie syndicale. La phase I était composée d'un questionnaire distribué auprès des membres. L'ensemble de cette enquête s'inscrit dans une vaste démarche visant à dynamiser notre vie associative tant au niveau local que fédéral. Les résultats servent donc de point d'appui à la discussion de ce colloque.

## Généralités

La majorité des répondantes et des répondants proviennent du regroupement cégep (71 %); le regroupement université suit, avec 21 % et le regroupement privé, avec 8 %. Tous regroupements confondus, 43 % des répondants sont de la région de Montréal, 17 % de la région de Québec et 38 % des autres régions. On peut remarquer que si 36 % des répondants ont plus de 5 ans d'expérience au comité exécutif de leur syndicat, il y a tout de même 19 % d'entre eux qui y sont depuis moins d'un an.

## Orientations et pratiques politiques

Les réponses au questionnaire permettent de constater que l'ensemble des positions et orientations de la FNEEQ sont soutenues par une nette majorité de répondantes et de répondants. Toutefois, on perçoit une hésitation plus marquée en ce qui concerne l'action de la fédération sur la réforme du mode de scrutin ou sur le soutien au mouvement altermondialiste. Quant au travail des membres du comité exécutif de la FNEEQ, les répondants sont satisfaits, mais ont plus de difficulté à se prononcer sur la question du démarchage politique.

## Vie associative

On constate, comme c'était le cas dans le premier questionnaire, que le sentiment d'appartenance et le degré de participation vont, en importance, dans cet ordre : le syndicat local, le regroupement, la fédération puis la CSN (conseil central ou confédération). Pour ce qui est des services offerts, on constate peu d'intérêt pour augmenter le niveau de l'ensemble des services actuels, mais la majorité estime tout de même qu'il faudrait tenir plus d'activités de type colloque ou conférence. À l'exception du comité action internationale et du comité femmes, les activités et les ressources des comités fédéraux sont jugées insuffisantes, et ce, de manière beaucoup plus marquée dans le cas du comité sur la précarité.

Enfin, si une forte majorité estime que les formations offertes devraient rester au niveau actuel, une majorité plus faible croit cependant qu'il faudrait les développer davantage. Les commentaires écrits font d'ailleurs état de besoins de formation variés. La question d'un fonds de défense professionnel pour la FNEEQ a suscité beaucoup de réponses, avec une tendance négative, mais les réponses auraient pu être majoritairement positives dans la mesure où cela n'entraînerait pas de hausse de cotisation.

### **Négociation, application et gestion des conventions collectives**

Le travail des conseillers syndicaux est jugé très satisfaisant par l'ensemble des répondantes et des répondants. Leur disponibilité, leur efficacité sont soulignées, de même que la lourdeur de leur tâche. Les ressources consacrées à la négociation et à la gestion des conventions collectives semblent suffisantes.

## Résultats complets de l'enquête (58 questionnaires)

### A. GÉNÉRALITÉS

- Quelle est votre expérience cumulée en termes de fonctions assumées au comité exécutif de votre syndicat ?  
 Moins d'un an : 11      Entre 1 an et 3 ans : 17      Entre 4 et 5 ans : 9      Plus de 5 ans : 21
- Votre syndicat est membre du :  
 Regroupement cégep : 41      Regroupement université : 12      Regroupement privé : 5
- Votre syndicat compte (nombre de membres) :  
 Moins de 50 : 2      Entre 51 et 200 : 13      Entre 201 et 500 : 27      Plus de 500 : 16
- Votre établissement est situé :  
 Région de Montréal : 25      Région de Québec : 10      Autre région : 22
- Votre syndicat est affilié depuis :  
 Moins de 5 ans : 1      Plus de 5 ans : 56

### B. ORIENTATIONS ET PRATIQUES POLITIQUES

	Accord		Pas d'accord		Ne connais pas ncp
	1	2	3	4	
6. Généralement, j'approuve les positions et orientations de la FNEEQ en matière de :					
- solidarité internationale	32	20	2		4
- éducation à la paix	36	14	2	1	5
- lutte contre le néolibéralisme	35	12	3	1	6
- pour le droit à l'éducation	45	9	2	1	1
- contre la précarisation du travail	41	15			2
- lutte contre la discrimination	42	12	2		2
- réforme du mode de scrutin	22	18	2	4	11
- harcèlement psychologique au travail	44	12	1		1
- harcèlement sexuel au travail	40	14	1		1
- soutien au mouvement altermondialiste	27	15	5	3	7
- autres positions :					
. Lutte contre le démantèlement du réseau collégial	1				
. Avenir des cégeps	1				
7. De façon générale, les membres de l'exécutif s'acquittent de leurs mandats de représentation publique.	28	27	2		1
8. De façon générale, la FNEEQ dispose d'une visibilité publique.	11	32	14	1	
9. De façon générale, la FNEEQ effectue ses mandats de démarchage politique (« lobbying »).	14	25	8	1	9
10. De façon générale, je suis à l'aise avec les prises de position publiques de la FNEEQ.	25	28	4		1

### C. VIE ASSOCIATIVE

	1	2	3	4
11. Dans la dernière année, j'ai participé à au moins une activité aux instances suivantes :				
- Conseil central	23	6	7	21

- Fédération (regroupement, comités, conseil, congrès...)	41	5	4	8
- Confédération (conseil, congrès...)	24	2	6	24
<b>12. De façon générale, je m'intéresse davantage aux orientations :</b>				
- du Conseil central	2	18	26	11
- de la Fédération (regroupements, comités, conseil, congrès, séance de formation...)	45	8	3	1
- de la Confédération (conseil, congrès...)	13	24	14	5
<b>13. De façon générale, mes points de vue sont davantage pris en compte lors des réunions :</b>				
- Syndicat local	45	10	2	
- Regroupement	13	27	9	5
- Fédération	6	25	15	6
<b>14. Sachant l'importance première de la vie syndicale locale, dites votre degré d'accord avec les mesures suivantes qui seraient susceptibles d'améliorer notre vie syndicale au niveau fédéral :</b>				
- Accroître le nombre de réunions des regroupements	3	9	33	12
- Accroître le rythme de parution de la revue <i>Carnets</i>	2	12	32	10
- Accroître le nombre de personnes salariées	8	15	19	14
- Accroître le nombre d'activités de « colloques », conférences, etc.	5	27	20	3
- Accroître la fréquence des réunions du bureau fédéral	1	6	37	13
- Ajouter une troisième rencontre annuelle au conseil fédéral	3	11	25	16
- Bonifier les barèmes de remboursement des délégué-es	13	18	17	8
- Accroître les activités et les ressources du comité fédéral sur les assurances et régimes de retraite (CFARR)	7	23	18	8
- Accroître les activités et les ressources du comité école et société	10	22	16	8
- Accroître les activités et les ressources du comité action internationale	6	14	24	12
- Accroître les activités et les ressources du comité santé-sécurité-environnement	11	20	19	5
- Accroître la fréquence des activités et des ressources du comité femmes	6	18	25	8
- Accroître la fréquence des activités et les ressources du comité fédéral sur la précarité	16	30	6	5
- Améliorer le site Internet de la FNEEQ	10	20	12	8
<b>15. Pour ce qui est des formations offertes par la FNEEQ, celles-ci devraient :</b>				
- Rester au niveau et à la fréquence actuels	21	17	9	5
- Être développées davantage	10	20	12	8

**Comment ? Précisez brièvement en indiquant les thèmes souhaités de formation.**

- Parler un peu moins du fonds de pension de la majorité près de la retraite et davantage parler de la NOUVELLE DYNAMIQUE des enseignants qui commencent tardivement dans l'enseignement et qui n'ont pas de protection adéquate en vue de la retraite – précarité de l'emploi versus la baisse démographique.
- Participation aux réunions syndicales !!!
- TIC → Votation ?
- Règlements de conflits entre membres du syndicat.
- Vu que je suis nouvelle dans le milieu syndical, j'ai besoin de connaître l'historique + qui fait quoi, comment, où ? J'ai besoin d'un cours de base sur les notions entre le Conseil central, la Fédération et la Confédération.
- Mobilisation : actions par voie électronique.
- Mobilisation : mise à jour du discours syndical afin d'améliorer sa perception par le public.

- 
- Santé mentale – Prévention (?).
  - Surtout les formations, tant techniques que politiques, s'adressant aux jeunes professeurs (je suis un vieux !).
  - Des formations brèves pour m'aider à mieux répondre à mes membres. 1 journée seulement, plus souvent ou répétées pour donner plus de chance de participer. Retraite + congés de maternité + etc.
  - Augmenter la fréquence. Défrayer pour davantage de participation.
  - Agent de griefs.
  - Que les sessions de formation (agent de grief – santé-sécurité au travail – ass. et retraites) soient offertes à chaque automne.
  - Retraite. Trésorerie. Harcèlement physiologique.
  - Formation sur le harcèlement psychologique. En termes de fond et de forme, incluant le contexte juridique.
  - Augmenter les rencontres entre responsables des syndicats sur des points concernant leurs responsabilités. Exemple : entre v.-p. et membres de comités à l'info, à la vie syndicale, ou aux relations de travail afin de se former et d'échanger.
  - Harcèlement. Communications. Procédures d'assemblée. Assurance et retraite.
  - Évaluation de l'enseignement.

16. Avez-vous des commentaires sur les services offerts respectivement par les trois instances :

*Conseil central*

- Je ne le connais pas.
- Je n'en vois pas la nécessité.
- Super efficace en matière d'action.
- Non ?
- Pas bien connus.
- Pour le moment, je le vois surtout comme un appui lors de manifestations. Je trouve regrettable que la question Éducation ne soit pas plus prise en compte. Rarement il y a un point spécifique à ce sujet. L'éducation, c'est un projet de société.
- Bien pour la mob.
- OK.
- Pas pour l'instant (valable pour les trois instances).
- En général, les services sont moyens.
- Bien.

*Fédération*

- Dans l'ensemble, il doit y avoir des améliorations.
- Plaider et régler plus de griefs. Négocier la convention.
- Du temps pour des débats de fond s.v.p., sous l'égide d'école et société.
- Pas encore.
- (Pas bien connus).
- Pas assez de réunions. Bonifier les barèmes.
- Mauvaise et injuste répartition des libérations des comités FNEEQ.
- Il serait essentiel qu'un jour la FNEEQ défraie les coûts inhérents à la mise sur pied d'un recueil jurisprudentiel des principales décisions concernant le vécu de notre contrat de travail. Cela aurait pour effet d'alléger le travail des conseillers techniques et aiderait énormément aux prises de décisions locales.
- Elle répond bien à nos besoins. Nous aimerions toutefois pouvoir prendre un peu plus notre place par rapport aux deux autres fédés (FAC-FEC). Le dossier de 1983 (loi 111) traîne depuis trop longtemps. La grogne monte. Nous n'avons toujours pas un projet rassembleur (projet de société en éducation), des orientations sur la façon de faire valoir nos principes.
- Bien pour conseil juridique et convention.
- OK.
- Très bien.
- Bien.

**Confédération**

- C'est bien d'être nombreux et forts mais en même temps, pour donner à un, il faut souvent couper à l'autre...
- On devrait être indépendant de tout organisme « chapeuteur », comme à la FAC.
- Perte de temps !
- Instance un peu éloignée des préoccupations du « local ».
- Davantage de services offerts pour répondre aux besoins des comités fédéraux. Disponibilité des personnes ressources de la CSN.
- Consulter la base... ne pas oublier !
- Lourde bureaucratie. Coûte cher.
- (Pas bien connus).
- La base syndicale se pose des questions sur l'importance et la place de notre fédération par rapport à la FSSS. Les enjeux sociaux font en sorte que nous devrions prendre notre place
- Rien.
- OK.
- Bien.
- Bien

**17. Il existe à la CSN un fonds de défense professionnel (FDP). Plusieurs syndicats locaux disposent également d'un tel fonds. Tout en conservant ces acquis, serait-il pertinent d'envisager la création d'un fonds de défense professionnel pour la FNEEQ ?**

**Expliquez votre réponse.**

- Non. Je pense que le FDP est un des aspects qui lient une fédération à sa centrale. De plus, le secteur de l'éducation a, je crois, tout intérêt à être épaulé par une centrale vu la nature même de ses activités et... disons-le... le prix d'un conflit de travail.
- Non.
- Sans doute, oui. Certainement sans hausser la cotisation des syndicats locaux. Mais en modifiant certaines priorités.
- Certainement, ça donne un pouvoir de négociation : l'employeur sait qu'on peut aller en grève.
- Je ne sais pas. Est-ce que celui de la CSN est accessible aux membres de la FNEEQ ? Pourquoi multiplier ces fonds ?
- Possible. Il faudrait nous expliquer quelle pourrait être son utilité.
- Non. La durée des grèves et la nature des emplois rendent le FDP de la CSN suffisant.
- Si cela implique une hausse des cotisations à la FNEEQ, je ne suis pas sûr que je suis en accord. Si tel n'est pas le cas, pourquoi pas ?
- Non.
- Non, nous coûterait trop cher.
- Non.
- À quoi ça sert et à qui ???!!! Jamais entendu parler...
- L'idée est intéressante. Elle pourrait permettre le soutien de syndicats plus petits lors de journées de grève. PARCE QU'IL FAUDRAIT FINIR PAR LA FAIRE...
- Aucune idée.
- Oui, pertinent pour expliquer le rôle de l'enseignant. Pour redorer notre profession.
- Non, la FNEEQ aide les syndicats dans le cadre d'activités de mobilisation. Quant à la grève, elle est si rare !
- Pas si nos cotisations doivent augmenter en conséquence.
- Non. Pour ne pas multiplier les intermédiaires.
- Pas d'opinion, manque de connaissance sur ce sujet.
- Non.
- Non, ça fonctionne bien actuellement.
- Non, les syndicats doivent le faire eux-mêmes.
- Ne sait pas.



- Non.
- Non.
- Oui, si l'on évalue que le fonds actuel ne peut suffisamment bien nous protéger. Non, si cela veut dire qu'il faudra augmenter les cotisations. Nous vivons déjà suffisamment de problèmes avec nos finances au local sans en ajouter d'autres.
- Oui. Il permettrait d'apporter un soutien aux petits syndicats et aux nouveaux syndicats qui ont peu de ressources financières.
- Non !
- Pas vraiment pour le fonds de grève. Il serait inutile de disperser les fonds de défense professionnelle. Je préférerais que le FTP (sic) de la CSN prenne plus d'importance. Cependant, un fonds en support aux négociations des syndicats des regroupements privé et université serait souhaitable.
- Oui, en temps de grève, on en a jamais assez... La solidarité entre syndicats est intéressante, mais on n'y fait pas toujours appel.
- Oui.
- Oui. Important de soutenir des luttes. Permet au moins de couvrir la période de carence.
- Pourquoi pas, surtout pour les petits syndicats, il faudrait étudier les modalités.
- Si cela permet d'avoir une présence plus accrue lors d'événements organisés par la FNEEQ, oui (surtout pour les membres qui vivent en « région »).
- J'ai besoin d'informations pour répondre !

#### D. NÉGOCIATION, APPLICATION ET GESTION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

18. De façon générale, le travail des personnes conseillères consacré à négocier votre convention collective est satisfaisant.

	16	25	13	1
--	----	----	----	---

Expliquez brièvement votre réponse :

- Nous avons maintes fois eu l'occasion de demander conseils et interventions concrètes des conseillers et nous sommes très satisfaits des délais de réponse, de l'écoute accordée et des énergies déployées. Je pense néanmoins qu'il devrait y avoir plus de conseillers. Ils sont visiblement débordés...
- À négocier : c'est le comité de négo qui fait ce travail ? (des politiques). À l'application de la convention collective : la personne conseillère fait un excellent travail.
- Je ne sais pas comment se passe le travail. Il y a peu d'infos sur les démarches.
- Encore faudrait-il que la partie patronale veuille négocier !
- Salariées : bien. Information à développer. Demandes de négos mal connues des membres.
- Le rendement peut être variable selon les conseillers.
- Elles font tout ce qu'elles peuvent, c'est le gouvernement qui est inflexible !
- Sommes peu informés.
- Je trouve que nous pourrions supporter (par des moyens de pression) davantage le travail des conseillers. Par contre, les conseillers pourraient développer un peu plus la mobilisation.
- On tourne en rond depuis 2 ans. Pourquoi avoir nommé un comité de négo si tôt ?
- Parfois, on dirait que ce n'est pas très convaincant comme « négos ». Ça décourage nos membres.
- Nos négociations se font en règle générale à la dernière minute.
- Charge qui s'alourdit. Échelle unique. Dévalorisation du perfectionnement.
- Je suis plus ou moins au fait de leur travail.
- Je ne suis pas depuis suffisamment longtemps dans le syndicat pour juger.
- Ça reste négocier contre le gouvernement.
- Je m'excuse, mais lors de certaines audiences (grief), il serait important d'évaluer notre façon d'intervenir et de s'assurer si la présence d'une personne avocate puisse aider notre cause.
- Bonne présence pour négo convention, efficacité et bonne écoute des membres.

- Excellent au niveau de la disponibilité, du support et des stratégies proposées.
- Difficile de qualifier lorsqu'on parle de plusieurs personnes. La compétence y est, mais les personnalités de chacun et de chacune peuvent occasionner des conflits hors de leur contrôle (pas les seuls responsables).
- Je déplore, cependant, la tendance qu'ont certains conseillers à vouloir « faire à notre place » plutôt que de se limiter à leur rôle de conseiller.
- Bonne continuité de services.
- Notre équipe de négo est très contente du conseiller.
- Personne n'a eu à négocier pour nous depuis 6 ans !
- Beaucoup de disponibilité et belle expertise offerte en moments de « crise » ou situations tendues.
- Trop de changements de conseillers à cause du manque de ressources humaines.

19. De façon générale, les ressources consacrées à la *préparation* de votre convention collective sont satisfaisantes. 12 36 6 2

20. De façon générale, les ressources octroyées par l'ensemble des organismes pour vos *négociations* sont satisfaisantes. 13 32 9 2

21. Que pensez-vous des différents aspects relatifs à la gestion (la fonction conseil) de votre convention collective, incluant le cas échéant les dimensions juridiques (arbitrages, disponibilité, suivi...) ?

- Très satisfaisant.
- Excellente.
- Dans l'ensemble, les services sont adéquats et bons. Bien entendu, on constate que les personnes sont débordées.
- Très important. Bon travail. Mais trop de griefs traînent au rôle; il faudrait en régler davantage. Il faut augmenter le nombre de jours d'arbitrage et le nombre de conseillers (juridiques), sur la convention.
- Bon dans l'ensemble, mais variable selon le responsable.
- Bien, bonne disponibilité.
- Je ne sais pas.
- Je ne suis pas un expert en la matière, mais les services me semblent adéquats.
- C'est OK.
- C'est correct.
- Il y a un sérieux problème avec l'arbitrage. Beaucoup trop long. C'est ridicule !
- Jamais assez de ressources ici.
- Complexes, il faut bien connaître la convention collective, donc avoir de l'expérience à l'exécutif du syndicat.
- Nommer les représentants 4 ans à l'avance, c'est un peu trop vite.
- Bien.
- Manque de suivi. Manque d'appui.
- Très bons.
- ?
- Je ne saurais trop me prononcer.
- D'autres fonctions conseil devraient être développées. Principalement concernant l'assurance emploi.
- Il manque de ressources.
- Correct.
- Les personnes en poste s'acquittent très bien des questions (conseil à la convention) mais, dans certains cas, un appui juridique serait souhaitable. Ces personnes sont très disponibles, elles font le suivi à notre satisfaction.

- 
- Ne sait pas.
  - Il est OK.
  - Actuellement, c'est un bon service.
  - Bon travail !
  - Pertinente.
  - Bon travail, conseiller syndical très disponible.
  - Excellents.
  - Nous aimerions que le conseiller ait plus de temps à consacrer au syndicat, afin de bien s'approprier les dossiers. Quand il vient, nous avons toujours une grande quantité de questions et de problèmes à lui soumettre et il est très difficile d'aller en profondeur.
  - Rien à redire.
  - Rien à redire.
  - Conseillers très compétents dans la fonction conseil.
  - ?
  - Très satisfaisants.
  - Améliorations récentes appréciées.

**22. Qualifiez de façon générale la présence de votre fédération dans votre syndicat (retour d'appel, visite, participation à vos instances, disponibilité, etc.).**

- Moyenne.
- Chaque fois que nous avons eu besoin d'un représentant de la FNEEQ, nous avons eu une réponse positive. Même chose lorsque nous avons besoin d'informations ou de clarifications... Retours d'appels rapides, info obtenues...
- Très satisfaisant.
- Très bonne.
- Je n'ai pas eu à contacter les responsables.
- Excellente. La FNEEQ répond à l'ensemble de nos demandes. De plus, les relations sont très bonnes.
- Bien.
- Excellente.
- Très bonne.
- Cette présence est très grande. Je n'ai aucune raison de me plaindre.
- Très bonne disponibilité.
- OK.
- Ça aussi (c'est OK).
- Bonne.
- Lien → les assemblées générales.
- Excellente. Il suffit de demander !
- Pas toujours là quand on en a besoin.
- Raisonnable ?
- Satisfaisant.
- OK. C'est bien, quand j'en ai besoin, ils sont disponibles.
- Bien, mais compliqué pour les cégeps en région.
- OK.
- Toujours bonne.
- Je n'ai pas encore eu la possibilité de juger.
- Correcte. Viennent sur invitation. Bonne collaboration des conseillers.
- Généralement bonne.
- Excellente.
- Nous n'avons pas le réflexe de le demander et comme nous sommes loin, la FNEEQ n'a pas le réflexe de nous visiter.
- OK.

- Nos représentants se sont montrés toujours disponibles. C'est parfait de ce côté.
- Bonne et pertinente.
- Tout est bon
- Excellente présence de la vice-présidence et de la coordination, rien à redire.
- OK.
- Pertinente.
- Excellent, vous faites un travail excellent.
- Excellente.
- Très bonne.
- Bonne disponibilité (présidence des AG). Courroie d'information assurée à l'interne du C.E., rapport fait à toutes les réunions du C.E. sur le suivi des activités de la FNEEQ.
- Rien à redire.
- Très bon !
- Excellente.
- 6/10. Souvent pas de réponse au moment attendu. En attente d'un rapport depuis 6 mois ?!
- Au-dessus de la moyenne
- Très bonne !
- OK.

**23. Considérant toutes vos réponses à ce sondage, quel est, selon vous et s'il y a lieu, l'aspect le plus important (ou le plus urgent) à traiter dans votre fédération ?**

- L'adhésion des nouveaux et nouvelles. Je suis par ailleurs assez satisfait de la qualité des débats, des textes soumis. Il faudrait faire un effort pour soumettre les textes avant une discussion. Je crois qu'un syndicat, une fédération, gagne en crédibilité en restant loin d'un corporatisme. La lutte va continuer d'être difficile, il ne faut pas ramollir nos positions en termes d'accessibilité.
- Améliorer le lien entre les différents groupes représentés par la CSN. Ne pas mélanger les pommes avec les oranges. Donner la possibilité à un enseignant de racheter des années de fonds de pension afin d'en avoir une concrète et décente. Ne pas diminuer nos cotisations à ce fonds de pension (la majorité s'en fout et ils les veulent, car ils ne contribueront pratiquement plus – ex. : 5 ans avant la retraite). Se soucier des JEUNES, ce sont eux qui porteront le flambeau d'ici peu... Diminuer l'écart indécent (pour les enseignants technologiques) des salaires avec leurs collègues du secteur privé.
- Concentrez-vous sur les besoins des membres et non sur le rôle social (politique ?) du syndicalisme !
- Arrêtez de faire de la politique, faites du syndicalisme ! Et passez le message à la CSN !!!
- Favoriser l'implication et la mobilisation des jeunes profs.
- La mise en place de moyens d'action qui forceront le gouvernement à négocier sérieusement et à renoncer à ses projets néolibéraux en ce qui concerne les cégeps.
- Manque de visibilité. Manque d'informations ! Tout ce que je vois en ce moment est le fait que si les profs avaient des sessions d'information, il y aurait beaucoup moins de griefs et de problèmes. Si les chefs de groupe connaissaient mieux leur convention collective, il y aurait moins de problèmes. → Des sessions d'info sur la convention collective ? → Des sessions d'info sur l'organigramme du monde syndical ?
- Le rapprochement de la négo des membres, à la base.
- 1. Défense du réseau collégial (le plus urgent). 2 Défense des disciplines contributives (elles meurent – très urgent). 3. Plaider des griefs qui traînent, dont plusieurs griefs collectifs (date d'abandon, tâche). 4. Négocier la convention collective : c'est aussi urgent.
- La précarité. L'image négative du syndicalisme en ces temps de néolibéralisme.
- Me questionne sur les dépenses de la fédération pour des questions internationales (Mondial de l'éducation et autres, longs séjours en Amérique du sud, en Inde) versus d'autres dépenses, comme les libérations aux comités fédéraux... À repenser.

Considérant toutes vos réponses à ce sondage, quel est, selon vous et s'il y a lieu, l'aspect le plus important (ou le plus urgent) à traiter dans votre fédération ? (suite)

- Situation des précaires.
- La négo. Tâche et précarité.
- Être à l'écoute de vos membres.
- La menace de décentralisation des cégeps.
- Le soutien aux syndicats en difficulté (nous !).
- L'ajout de ressources pour l'interprétation de la convention collective.
- Impact des transformations du réseau collégial sur la formation des étudiantes et des étudiants.
- Les coûts considérables des voyages, déplacements, etc., pas toujours utiles. On pourrait, sur bien des questions, recourir un peu plus aux nouvelles technologies (téléconférence, Internet, etc.). Mais surtout, le rétablissement d'une plus grande équité entre les statuts précaires et les permanents. Cela me semble vital pour la survie même du syndicalisme
- Réveiller le public sur les enjeux en éducation. Les risques pour leurs enfants.
- L'avenir des cégeps.
- La valorisation de la profession enseignante.
- L'aide directe aux syndicats locaux, particulièrement en région. Genre de «discrimination positive» en faveur des régions.
- La précarité.
- La place des cégeps en région. Carte de programme. Formation générale.
- La menace de décentralisation des cégeps.
- L'aspect de conviction syndicale qui désespère nos membres (la vraie lutte à ...). Je pense que l'on pose à quelques reprises des gestes dits symboliques, qui deviennent des coups d'épée dans le vide ! Alors la vie syndicale perd un peu de son sens combatif pour la justice. Un exemple contraire et dans le bon sens aurait pu être cette fameuse journée de grève collective de 24 heures en intersyndicale où tous souhaitaient pour une fois dire à Charest les vraies choses avec un impact incroyable ! Mais chaque grand syndicat a sa position pour montrer qui l'a l'affaire et le Gouvernement est mort de rire au lieu de se faire mettre à sa place. C'est ça qui désespère les membres de la CSN, FTQ, etc...
- Conclure une négo.
- Développer un projet de société, proposer des orientations et en faire la promotion dans un contexte où l'avenir demeure toujours incertain et surtout en fonction de l'avenir de notre société. Cela nécessite d'obtenir une conception partagée du rôle de l'école dans la société de demain.
- Prise de position face à l'avenir des cégeps pour diffuser l'info pertinente menant à la mobilisation.
- Information sur la retraite.
- Cesser de gaspiller les ressources financières de la fédé.
- Créer des liens plus étroits entre les 3 regroupements.
- À mon avis, tout va bien.
- La défense de l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants.
- – Comment faire face aux changements rétrogrades que le gouvernement Charest compte effectuer dans le système d'éducation, notamment au niveau des cégeps.
- – Poursuivre les efforts en vue de la reconnaissance des chargés de cours des universités.
- – Le colloque sur la vie syndicale est très attendu... Il faudra certes aborder le point du désintéressement des membres d'un syndicat de précaires.
- – Revoir les critères de remboursement des frais de négociation.
- Création et maintien de :
  - Comités avec ressources financières pour libérations;
  - Communications (interne et externe) à améliorer;
  - Liens à améliorer avec le Conseil central et la Fédé et le Syndicat.

Considérant toutes vos réponses à ce sondage, quel est, selon vous et s'il y a lieu, l'aspect le plus important (ou le plus urgent) à traiter dans votre fédération ? (suite)

- Améliorer l'accessibilité à des fonds de négo plus substantiels dans le cas des négos des chargés de cours.–
- – La coordination des luttes des syndicats de chargés-es de cours, revendications au plan national (provincial), pour obtenir un statut et une reconnaissance à la hauteur de nos compétences.  
– Les liens entre les élus des syndicats autres que les seules présidences.
- Communication et définition des tâches des membres ressources.
- Ça fait plus de 10 ans que je suis impliqué dans la vie syndicale de mon milieu de travail. J'ai à cœur le bon fonctionnement de mon école et je crois que des relations de travail harmonieuses sont la clé du bon fonctionnement de mon école. Pour le reste... je n'ai pas vraiment de temps.
- L'aspect courriel avec les conseillers. Que le site FNEEQ permette l'hébergement de syndicats appartenant à la fédération. Augmenter de beaucoup l'aspect « ressources humaines », non en qualité, mais en nombre.

## Résultats en provenance du regroupement privé (5 questionnaires)

B. ORIENTATIONS ET PRATIQUES POLITIQUES					
	1	2	3	4	ncp
<b>6. Généralement, j'approuve les positions et orientations de la FNEEQ en matière de :</b>					
- solidarité internationale	1	2			2
- éducation à la paix	2	2			1
- lutte contre le néolibéralisme	1	2			2
- pour le droit à l'éducation	3	1			1
- contre la précarisation du travail	3	1			1
- lutte contre la discrimination	3	1			1
- réforme du mode de scrutin		1			4
- harcèlement psychologique au travail	3	1			1
- harcèlement sexuel au travail	3	1			1
- soutien au mouvement altermondialiste		2			3
- autres positions					
<b>7. De façon générale, les membres de l'exécutif s'acquittent de leurs mandats de représentation publique.</b>	1	3			1
<b>8. De façon générale, la FNEEQ dispose d'une visibilité publique.</b>		4	1		
<b>9. De façon générale, la FNEEQ effectue ses mandats de démarchage politique (« lobbying »).</b>		4	1		
<b>10. De façon générale, je suis à l'aise avec les prises de position publiques de la FNEEQ.</b>		4			1
C. VIE ASSOCIATIVE					
	1	2	3	4	
<b>11. Dans la dernière année, j'ai participé à au moins une activité aux instances suivantes :</b>					
- Conseil central	1	1		3	
- Fédération (regroupement, comités, conseil, congrès...)	3			2	
- Confédération (conseil, congrès...)	1	1		3	
<b>12. De façon générale, je m'intéresse davantage aux orientations :</b>					
- du Conseil central		1	2	2	
- de la Fédération (regroupements, comités, conseil, congrès, séance de formation...)	4			1	
- de la Confédération (conseil, congrès...)		1	2	2	
<b>13. De façon générale, mes points de vue sont davantage pris en compte lors des réunions :</b>					
- Syndicat local	4	1			
- Regroupement	3	1		1	
- Fédération	1	3		1	

**14. Sachant l'importance première de la vie syndicale locale dites votre degré d'accord avec les mesures suivantes qui seraient susceptibles d'améliorer notre vie syndicale au niveau fédéral :**

- Accroître le nombre de réunions des regroupements	1		3	
- Accroître le rythme de parution de la revue <i>Carnets</i>		1	2	1
- Accroître le nombre de personnes salariées	1	2	1	
- Accroître le nombre d'activités de « colloques », conférences, etc.	1	2	1	
- Accroître la fréquence des réunions du bureau fédéral		1	2	2
- Ajouter une troisième rencontre annuelle au conseil fédéral	1		1	2
- Bonifier les barèmes de remboursement des délégué-es	1		3	
- Accroître les activités et les ressources du comité fédéral sur les assurances et régimes de retraite (CFARR)		2	2	
- Accroître les activités et les ressources du comité école et société	1		3	
- Accroître les activités et les ressources du comité action internationale	1		2	1
- Accroître les activités et les ressources du comité santé-sécurité-environnement	1	2	1	
- Accroître la fréquence des activités et des ressources du comité femmes		2	2	
- Accroître la fréquence des activités et les ressources du comité fédéral sur la précarité	1	3		
- Améliorer le site Internet de la FNEEQ	3		1	

**15. Pour ce qui est des formations offertes par la FNEEQ, celles-ci devraient :**

- Rester au niveau et à la fréquence actuels	1	1	3
- Être développées davantage	1	3	

Comment ? Précisez brièvement en indiquant les thèmes souhaités de formation.

**16. Avez-vous des commentaires sur les services offerts respectivement par les trois instances :**

Conseil central

Fédération

Confédération

**17. Il existe à la CSN un fonds de défense professionnel (FDP). Plusieurs syndicats locaux disposent également d'un tel fonds. Tout en conservant ces acquis, serait-il pertinent d'envisager la création d'un fonds de défense professionnel pour la FNEEQ ?**

Expliquez votre réponse.

- Si cela permet d'avoir une présence plus accrue lors d'événements organisés par la FNEEQ, oui (surtout pour les membres qui vivent en « région »)
- J'ai besoin d'informations pour répondre !



## D. NÉGOCIATION, APPLICATION ET GESTION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

18. De façon générale, le travail des personnes conseillères consacré à négocier votre convention collective est satisfaisant.
- |  |   |   |   |   |
|--|---|---|---|---|
|  | 1 | 1 | 2 | 1 |
|--|---|---|---|---|

Expliquez brièvement votre réponse :

- Personne n'a eu à négocier pour nous depuis 6 ans !
- Beaucoup de disponibilité et belle expertise offerte en moments de « crise » ou situations tendues.
- Trop de changements de conseillers à cause du manque de ressources humaines.

19. De façon générale, les ressources consacrées à la préparation de votre convention collective sont satisfaisantes.
- |  |   |   |  |   |
|--|---|---|--|---|
|  | 1 | 3 |  | 1 |
|--|---|---|--|---|

20. De façon générale, les ressources octroyées par l'ensemble des organismes pour vos *négociations* sont satisfaisantes.
- |  |   |   |  |   |
|--|---|---|--|---|
|  | 1 | 3 |  | 1 |
|--|---|---|--|---|

21. Que pensez-vous des différents aspects relatifs à la gestion (la fonction conseil) de votre convention collective, incluant le cas échéant les dimensions juridiques (arbitrages, disponibilité, suivi...) ?

- ?
- Très satisfaisants.
- Améliorations récentes appréciées.

22. Qualifiez de façon générale la présence de votre fédération dans votre syndicat (retour d'appel, visite, participation à vos instances, disponibilité, etc.).

- 6/10. Souvent pas de réponse au moment attendu. En attente d'un rapport depuis 6 mois ?!!
- Au-dessus de la moyenne
- Très bonne !
- OK.

23. Considérant toutes vos réponses à ce sondage, quel est, selon vous et s'il y a lieu, l'aspect le plus important (ou le plus urgent) à traiter dans votre fédération ?

- Communication, et définition des tâches des membres ressources.
- Ça fait plus de 10 ans que je suis impliqué dans la vie syndicale de mon milieu de travail. J'ai à cœur le bon fonctionnement de mon école et je crois que des relations de travail harmonieuses sont la clé du bon fonctionnement de mon école. Pour le reste... je n'ai pas vraiment de temps.
- L'aspect courriel avec les conseillers. Que le site FNEEQ permette l'hébergement de syndicats appartenant à la fédération. Augmenter de beaucoup l'aspect « ressources humaines », non en qualité, mais en nombre.

## Résultats en provenance du regroupement université (12 questionnaires)

### B. ORIENTATIONS ET PRATIQUES POLITIQUES

	1	2	3	4	ncp
<b>6. Généralement, j'approuve les positions et orientations de la FNEEQ en matière de :</b>					
- solidarité internationale	10	2			
- éducation à la paix	10	1		1	
- lutte contre le néolibéralisme	10	2			
- pour le droit à l'éducation	11	1			
- contre la précarisation du travail	11	1			
- lutte contre la discrimination (sexisme, racisme...)	10	2			
- réforme du mode de scrutin	6	4		2	
- harcèlement psychologique au travail	11	1			
- harcèlement sexuel au travail	9	3			
- soutien au mouvement altermondialiste	10	1		1	
- <u>autres positions</u> :					
<b>7. De façon générale, les membres de l'exécutif s'acquittent de leurs mandats de représentation publique.</b>	7	5			
<b>8. De façon générale, la FNEEQ dispose d'une visibilité publique.</b>	6	4	2		
<b>9. De façon générale, la FNEEQ effectue ses mandats de démarchage politique (« lobbying »).</b>	7	4		1	
<b>10. De façon générale, je suis à l'aise avec les prises de position publiques de la FNEEQ.</b>	9	3			

### C. VIE ASSOCIATIVE

	1	2	3	4
<b>11. Dans la dernière année, j'ai participé à au moins une activité aux instances suivantes :</b>				
- Conseil central	8		1	3
- Fédération (regroupement, comités, conseil, congrès...)	8	3	1	
- Confédération (conseil, congrès...)	5		2	4
<b>12. De façon générale, je m'intéresse davantage aux orientations :</b>				
- du Conseil central	1	6	4	1
- de la Fédération (regroupements, comités, conseil, congrès, séance de formation...)	9	1	1	
- de la Confédération (conseil, congrès...)	5	4	1	1
<b>13. De façon générale, mes points de vue sont davantage pris en compte lors des réunions :</b>				
- Syndicat local	10	1		
- Regroupement	4	5	1	
- Fédération	3	4	2	

**14. Sachant l'importance première de la vie syndicale locale, dites votre degré d'accord avec les mesures suivantes qui seraient susceptibles d'améliorer notre vie syndicale au niveau fédéral :**

- Accroître le nombre de réunions des regroupements	1	4	7	
- Accroître le rythme de parution de la revue <i>Carnets</i>	2	4	5	
- Accroître le nombre de personnes salariées	3	4	5	
- Accroître le nombre d'activités de « colloques », conférences, etc.	2	6	4	
- Accroître la fréquence des réunions du bureau fédéral		2	9	
- Ajouter une troisième rencontre annuelle au conseil fédéral		5	6	
- Bonifier les barèmes de remboursement des délégué-es	3	4	4	1
- Accroître les activités et les ressources du comité fédéral sur les assurances et régimes de retraite (CFARR)	3	2	5	1
- Accroître les activités et les ressources du comité école et société	1	8	2	1
- Accroître les activités et les ressources du comité action internationale	3	4	4	1
- Accroître les activités et les ressources du comité santé-sécurité-environnement	4	3	4	1
- Accroître la fréquence des activités et des ressources du comité femmes	3	3	5	1
- Accroître la fréquence des activités et les ressources du comité fédéral sur la précarité	4	5	2	1
- Améliorer le site Internet de la FNEEQ	2	5	5	

**15. Pour ce qui est des formations offertes par la FNEEQ, celles-ci devraient :**

- Rester au niveau et à la fréquence actuels	7	1	2	
- Être développées davantage.	1	2	5	1

**Comment ? Précisez brièvement en indiquant les thèmes souhaités de formation.**

- Augmenter les rencontres entre responsables des syndicats sur des points concernant leurs responsabilités. Exemple : entre v.-p. et membres de comités à l'info, à la vie syndicale, ou aux relations de travail afin de se former et d'échanger.
- Harcèlement. Communications. Procédures d'assemblée. Assurance et retraite.
- Évaluation de l'enseignement.

**16. Avez-vous des commentaires sur les services offerts respectivement par les trois instances :**

*Conseil central*

- Bien pour la mob.
- OK.
- Pas pour l'instant (valable pour les trois instances)
- En général, les services sont moyens.
- Bien.

*Fédération*

- Bien pour conseil juridique et convention.
- OK.
- Très bien.
- Bien.

*Confédération*

- Rien.
- OK.
- Bien.
- Bien.

17. Il existe à la CSN un fonds de défense professionnel (FDP). Plusieurs syndicats locaux disposent également d'un tel fonds. Tout en conservant ces acquis, serait-il pertinent d'envisager la création d'un fonds de défense professionnel pour la FNEEQ ?

Expliquez votre réponse.

- Oui. Il permettrait d'apporter un soutien aux petits syndicats et aux nouveaux syndicats qui ont peu de ressources financières.
- Non !
- Pas vraiment pour le fonds de grève. Il serait inutile de disperser les fonds de défense professionnelle. Je préférerais que le FTP (sic) de la CSN prenne plus d'importance. Cependant, un fonds en support aux négociations des syndicats des regroupements privé et université serait souhaitable.
- Oui, en temps de grève, on en a jamais assez... La solidarité entre syndicats est intéressante, mais on n'y fait pas toujours appel.
- Oui.
- Oui. – Important de soutenir des luttes. Permet au moins de couvrir la période de carence.
- Pourquoi pas, surtout pour les petits syndicats, il faudrait étudier les modalités.

---

#### D. NÉGOCIATION, APPLICATION ET GESTION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

18. De façon générale, le travail des personnes conseillères consacré à négocier votre convention collective est satisfaisant.

9 3

Expliquez brièvement votre réponse :

- Bonne présence pour négo convention, efficacité et bonne écoute des membres.
- Excellent au niveau de la disponibilité, du support et des stratégies proposées.
- Difficile de qualifier lorsqu'on parle de plusieurs personnes. La compétence y est, mais les personnalités de chacun et de chacune peuvent occasionner des conflits hors de leur contrôle (pas les seuls responsables).
- Je déplore, cependant, la tendance qu'ont certains conseillers à vouloir « faire à notre place » plutôt que de se limiter à leur rôle de conseiller.
- Bonne continuité de services.
- Notre équipe de négo est très contente du conseiller.

19. De façon générale, les ressources consacrées à la *préparation* de votre convention collective sont satisfaisantes.

6 6

20. De façon générale, les ressources octroyées par l'ensemble des organismes pour vos *négociations* sont satisfaisantes.

7 3 1

21. Que pensez-vous des différents aspects relatifs à la gestion (la fonction conseil) de votre convention collective, incluant le cas échéant les dimensions juridiques (arbitrages, disponibilité, suivi...)?

- Actuellement, c'est un bon service.
- Bon travail !
- Pertinente.
- Bon travail, conseiller syndical très disponible.
- Excellents.
- Nous aimerions que le conseiller ait plus de temps à consacrer au syndicat, afin de bien s'approprier les dossiers. Quand il vient, nous avons toujours une grande quantité de questions et de problèmes à lui soumettre et il est très difficile d'aller en profondeur.
- Rien à redire.
- Rien à redire.
- Conseillers très compétents dans la fonction conseil.

22. Qualifiez de façon générale la présence de votre fédération dans votre syndicat (retour d'appel, visite, participation à vos instances, disponibilité, etc.).

- Excellente présence de la vice-présidence et de la coordination, rien à redire.
- OK.
- Pertinente.
- Excellent, vous faites un travail excellent.
- Excellente.
- Très bonne.
- Bonne disponibilité (présidence des AG). Courroie d'information assurée à l'interne du C.E., rapport fait à toutes les réunions du C.E. sur le suivi des activités de la FNEEQ.
- Rien à redire.
- Très bon !
- Excellente.

23. Considérant toutes vos réponses à ce sondage, quel est, selon vous et s'il y a lieu, l'aspect le plus important (ou le plus urgent) à traiter dans votre fédération ?

- Créer des liens plus étroits entre les 3 regroupements.
- À mon avis, tout va bien.
- La défense de l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants.
- – Comment faire face aux changements rétrogrades que le gouvernement Charest compte effectuer dans le système d'éducation, notamment au niveau des cégeps.  
– Poursuivre les efforts en vue de la reconnaissance des chargés de cours des universités.
- – Le colloque sur la vie syndicale est très attendu... Il faudra certes aborder le point du désintéressement des membres d'un syndicat de précaires.  
– Revoir les critères de remboursement des frais de négociation.
- Création et maintien de :  
– Comités avec ressources financières pour libérations; - Communications (interne et externe) à améliorer;  
– Liens à améliorer avec le Conseil central et la Fédé et le Syndicat.
- Améliorer l'accessibilité à des fonds de négo plus substantiels dans le cas des négos des chargés de cours.
- – La coordination des luttes des syndicats de chargé-es de cours, revendications au plan national (provincial), pour obtenir un statut et une reconnaissance à la hauteur de nos compétences.  
– Les liens entre les élus des syndicats autres que les seules présidences.

## Résultats en provenance du regroupement cégep (41 questionnaires)

B. ORIENTATIONS ET PRATIQUES POLITIQUES					
	1	2	3	4	ncp
<b>6. Généralement, j'approuve les positions et orientations de la FNEEQ en matière de :</b>					
- solidarité internationale	21	16	2		2
- éducation à la paix	24	11	2		2
- lutte contre le néolibéralisme	24	8	3	1	4
- pour le droit à l'éducation	31	7	2	1	
- contre la précarisation du travail	27	13			1
- lutte contre la discrimination	29	9	2		1
- réforme du mode de scrutin	16	13	2	2	7
- harcèlement psychologique au travail	30	10	1		
- harcèlement sexuel au travail	28	10	1		
- soutien au mouvement altermondialiste	17	12	5	2	4
- <u>autres positions</u> :					
. Lutte contre le démantèlement du réseau collégial	1				
. Avenir des cégeps	1				
<b>7. De façon générale, les membres de l'exécutif s'acquittent de leurs mandats de représentation publique.</b>	20	19	2		
<b>8. De façon générale, la FNEEQ dispose d'une visibilité publique.</b>	5	24	11	1	
<b>9. De façon générale, la FNEEQ effectue ses mandats de démarchage politique (« lobbying »).</b>	7	17	7		9
<b>10. De façon générale, je suis à l'aise avec les prises de position publiques de la FNEEQ.</b>	16	21	4		
C. VIE ASSOCIATIVE					
	1	2	3	4	
<b>11. Dans la dernière année, j'ai participé à au moins une activité aux instances suivantes :</b>					
- Conseil central	15	5	6	15	
- Fédération (regroupement, comités, conseil, congrès...)	30	2	3	6	
- Confédération (conseil, congrès...)	19	1	4	17	
<b>12. De façon générale, je m'intéresse davantage aux orientations :</b>					
- du Conseil central	1	11	20	8	
- de la Fédération (regroupements, comités, conseil, congrès, séance de formation...)	32	7	1		
- de la Confédération (conseil, congrès...)	8	19	11	2	
<b>13. De façon générale, mes points de vue sont davantage pris en compte lors des réunions :</b>					
- Syndicat local	31	8	2		
- Regroupement	6	21	8	4	
- Fédération		22	13	5	

14. Sachant l'importance première de la vie syndicale locale, dites votre degré d'accord avec les mesures suivantes qui seraient susceptibles d'améliorer notre vie syndicale au niveau fédéral :

- Accroître le nombre de réunions des regroupements	1	5	23	12
- Accroître le rythme de parution de la revue <i>Carnets</i>		7	25	9
- Accroître le nombre de personnes salariées	4	9	13	14
- Accroître le nombre d'activités de « colloques », conférences, etc.	2	19	15	3
- Accroître la fréquence des réunions du bureau fédéral	1	3	26	11
- Ajouter une troisième rencontre annuelle au conseil fédéral	2	6	18	14
- Bonifier les barèmes de remboursement des délégué-es	9	14	10	7
- Accroître les activités et les ressources du comité fédéral sur les assurances et régimes de retraite (CFARR)	4	19	11	7
- Accroître les activités et les ressources du comité école et société	8	14	11	7
- Accroître les activités et les ressources du comité action internationale	2	10	18	10
- Accroître les activités et les ressources du comité santé-sécurité-environnement	6	15	14	4
- Accroître la fréquence des activités et des ressources du comité femmes	3	13	18	7
- Accroître la fréquence des activités et les ressources du comité fédéral sur la précarité	11	22	4	4
- Améliorer le site Internet de la FNEEQ	5	20	10	3

15. Pour ce qui est des formations offertes par la FNEEQ, celles-ci devraient :

- Rester au niveau et à la fréquence actuels	13	15	7	5
- Être développées davantage	8	15	7	7

Comment ? Précisez brièvement en indiquant les thèmes souhaités de formation.

- Parler un peu moins du fonds de pension de la majorité près de la retraite et davantage parler de la NOUVELLE DYNAMIQUE des enseignants qui commencent tardivement dans l'enseignement et qui n'ont pas de protection adéquate en vue de la retraite – précarité de l'emploi versus la baisse démographique
- Participation aux réunions syndicales !!!
- TIC → Votation ?
- Règlements de conflits entre membres du syndicat.
- Vu que je suis nouvelle dans le milieu syndical, j'ai besoin de connaître l'historique + qui fait quoi, comment, où ? J'ai besoin d'un cours de base sur les notions entre le Conseil central, la Fédération et la Confédération.
- Mobilisation : actions par voie électronique.
- Mobilisation : mise à jour du discours syndical afin d'améliorer sa perception par le public.
- Santé mentale – Prévention (?)
- Surtout les formations, tant techniques que politiques, s'adressant aux jeunes professeurs (je suis un vieux !).
- Des formations brèves pour m'aider à mieux répondre à mes membres. 1 journée seulement, plus souvent ou répétées pour donner plus de chance de participer. Retraite + congés de maternité + etc.
- Augmenter la fréquence. Défrayer pour davantage de participants.
- Agent de grief.
- Que les sessions de formation (agent de grief – santé-sécurité au travail – assurances et retraites) soient offertes à chaque automne.
- Retraite. Trésorerie. Harcèlement physiologique.
- Formation sur le harcèlement psychologique. En termes de fond et de forme, incluant le contexte juridique.

16. Avez-vous des commentaires sur les services offerts

respectivement par les trois instances :

*Conseil central*

- Je ne le connais pas.
- Je n'en vois pas la nécessité.
- Super efficace en matière d'action.
- Pour le moment, je le vois surtout comme un appui lors de manifestations. Je trouve regrettable que la question Éducation ne soit pas plus prise en compte. Rarement il y a un point spécifique à ce sujet. L'éducation, c'est un projet de société.
- Non ?
- Pas bien connus.

*Fédération*

- Dans l'ensemble, il doit y avoir des améliorations.
- Plaider et régler plus de griefs. Négocier la convention.
- Du temps pour des débats de fond s.v.p., sous l'égide d'école et société.
- Mauvaise et injuste répartition des libérations des comités FNEEQ.
- Il serait essentiel qu'un jour la FNEEQ défraie les coûts inhérents à la mise sur pied d'un recueil jurisprudentiel des principales décisions concernant le vécu de notre contrat de travail. Cela aurait pour effet d'alléger le travail des conseillers techniques et aiderait énormément aux prises de décisions locales.
- Elle répond bien à nos besoins. Nous aimerions toutefois pouvoir prendre un peu plus notre place par rapport aux deux autres fédés (FAC-FEC). Le dossier de 1983 (loi 111) traîne depuis trop longtemps. La grogne monte. Nous n'avons toujours pas un projet rassembleur (projet de société en éducation), des orientations sur la façon de faire valoir nos principes.
- Pas encore.
- (Pas bien connus).
- Pas assez de réunions. Bonifier les barèmes.

*Confédération*

- C'est bien d'être nombreux et forts mais en même temps, pour donner à un, il faut souvent couper à l'autre...
- On devrait être indépendant de tout organisme « chapeauteur », comme à la FAC.
- Perte de temps !
- Instance un peu éloignée des préoccupations du « local ».
- Davantage de services offerts pour répondre aux besoins des comités fédéraux. Disponibilité des personnes ressources de la CSN.
- Consulter la base... ne pas oublier !
- La base syndicale se pose des questions sur l'importance et la place de notre fédération par rapport à la FSSS. Les enjeux sociaux font en sorte que nous devrions prendre notre place.
- Lourde bureaucratie. Coûte cher.
- (Pas bien connus).

17. Il existe à la CSN un fonds de défense professionnel (FDP). Plusieurs syndicats locaux disposent également d'un tel fonds. Tout en conservant ces acquis, serait-il pertinent d'envisager la création d'un fonds de défense professionnel pour la FNEEQ ?

Expliquez votre réponse.

- Non. Je pense que le FDP est un des aspects qui lient une fédération à sa centrale. De plus, le secteur de l'éducation a, je crois, tout intérêt à être épaulé par une centrale vu la nature même de ses activités et... disons-le... le prix d'un conflit de travail.
- Non.
- Sans doute, oui. Certainement sans hausser la cotisation des syndicats locaux. Mais en modifiant certaines priorités.
- Certainement, ça donne un pouvoir de négociation : l'employeur sait qu'on peut aller en grève.



- Je ne sais pas. Est-ce que celui de la CSN est accessible aux membres de la FNEEQ ? Pourquoi multiplier ces fonds ?
- Possible. Il faudrait nous expliquer quelle pourrait être son utilité.
- Non. La durée des grèves et la nature des emplois rendent le FDP de la CSN suffisant.
- Si cela implique une hausse des cotisations à la FNEEQ, je ne suis pas sûr que je suis en accord. Si tel n'est pas le cas, pourquoi pas ?
- Non.
- Non, nous coûterait trop cher.
- Non.
- À quoi ça sert et à qui ???!!! Jamais entendu parler...
- L'idée est intéressante. Elle pourrait permettre le soutien de syndicats plus petits lors de journées de grève. PARCE QU'IL FAUDRAIT FINIR PAR LA FAIRE...
- Ne sait pas.
- Non.
- Non.
- Oui, si l'on évalue que le fonds actuel ne puisse suffisamment bien nous protéger. Non, si cela veut dire qu'il faudra augmenter les cotisations. Nous vivons déjà suffisamment de problèmes avec nos finances au local sans en ajouter d'autres.
- Aucune idée.
- Oui, pertinent pour expliquer le rôle de l'enseignant. Pour redorer notre profession.
- Non, la FNEEQ aide les syndicats dans le cadre d'activités de mobilisation. Quant à la grève, elle est si rare !
- Pas si nos cotisations doivent augmenter en conséquence.
- Non. Pour ne pas multiplier les intermédiaires.
- Pas d'opinion, manque de connaissance sur ce sujet.
- Non.
- Non, ça fonctionne bien actuellement.
- Non, les syndicats doivent le faire eux-mêmes.

---

#### D. NÉGOCIATION, APPLICATION ET GESTION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

18. De façon générale, le travail des personnes conseillères consacré à négocier votre convention collective est satisfaisant.

6	21	11
---	----	----

Expliquez brièvement votre réponse :

- Nous avons maintes fois eu l'occasion de demander conseils et interventions concrètes des conseillers et nous sommes très satisfaits des délais de réponse, de l'écoute accordée et des énergies déployées. Je pense néanmoins qu'il devrait y avoir plus de conseillers. Ils sont visiblement débordés...
- À négocier : c'est le comité de négo qui fait ce travail ? (des politiques). À l'application de la convention collective : la personne conseillère fait un excellent travail.
- Je ne sais pas comment se passe le travail. Il y a peu d'infos sur les démarches.
- Encore faudrait-il que la partie patronale veuille négocier !
- Salariées : bien. Information à développer. Demandes de négos mal connues des membres.
- Le rendement peut être variable selon les conseillers.
- Elles font tout ce qu'elles peuvent, c'est le gouvernement qui est inflexible !
- Sommes peu informés.
- Je trouve que nous pourrions supporter (par des moyens de pression) davantage le travail des conseillers. Par contre, les conseillers pourraient développer un peu plus la mobilisation.

- Je m'excuse, mais lors de certaines audiences (grief), il serait important d'évaluer notre façon d'intervenir et de s'assurer si la présence d'une personne avocate puisse aider notre cause.
- On tourne en rond depuis 2 ans. Pourquoi avoir nommé un comité de négo si tôt ?
- Parfois, on dirait que ce n'est pas très convaincant comme « négos ». Ça décourage nos membres.
- Nos négociations se font en règle générale à la dernière minute.
- Charge qui s'alourdit. Échelle unique. Dévalorisation du perfectionnement.
- Je suis plus ou moins au fait de leur travail.
- Je ne suis pas depuis suffisamment longtemps dans le syndicat pour juger.
- Ça reste négocier contre le gouvernement.

19. De façon générale, les ressources consacrées à la *préparation* de votre convention collective sont satisfaisantes. 5 27 6 1

20. De façon générale, les ressources octroyées par l'ensemble des organismes pour vos *négociations* sont satisfaisantes. 5 26 8 1

21. Que pensez-vous des différents aspects relatifs à la gestion (la fonction conseil) de votre convention collective, incluant le cas échéant les dimensions juridiques (arbitrages, disponibilité, suivi...)?

- Très satisfaisant.
- Excellente.
- Dans l'ensemble, les services sont adéquats et bons. Bien entendu, on constate que les personnes sont débordées.
- Très important. Bon travail. Mais trop de griefs traînent au rôle; il faudrait en régler davantage. Il faut augmenter le nombre de jours d'arbitrage et le nombre de conseillers (juridiques), sur la convention.
- Bon dans l'ensemble, mais variable selon le responsable.
- Bien, bonne disponibilité.
- Je ne sais pas.
- Je ne suis pas un expert en la matière, mais les services me semblent adéquats.
- C'est OK.
- C'est correct.
- Il y a un sérieux problème avec l'arbitrage. Beaucoup trop long. C'est ridicule !
- Correct.
- Les personnes en poste s'acquittent très bien des questions (conseil à la convention) mais dans certains cas, un appui juridique serait souhaitable. Ces personnes sont très disponibles, elles font le suivi à notre satisfaction.
- Ne sait pas.
- Il est OK.
- Jamais assez de ressources ici.
- Complexes, il faut bien connaître la convention collective, donc avoir de l'expérience à l'exécutif du syndicat.
- Nommer les représentants 4 ans à l'avance, c'est un peu trop vite.
- Bien.
- Manque de suivi. Manque d'appui.
- Très bons.
- ?
- Je ne saurais trop me prononcer.

- D'autres fonctions conseil devraient être développées. Principalement concernant l'assurance emploi.
- Il manque de ressources.

**22. Qualifiez de façon générale la présence de votre fédération dans votre syndicat (retour d'appel, visite, participation à vos instances, disponibilité, etc.).**

- Moyenne.
- Chaque fois que nous avons eu besoin d'un représentant de la FNEEQ, nous avons eu une réponse positive. Même chose lorsque nous avons besoin d'informations ou de clarifications... Retours d'appels rapides, info obtenues...
- Très satisfaisant.
- Très bonne.
- Je n'ai pas eu à contacter les responsables.
- Excellente. La FNEEQ répond à l'ensemble de nos demandes. De plus, les relations sont très bonnes.
- Bien.
- Excellente.
- Très bonne.
- Cette présence est très grande. Je n'ai aucune raison de me plaindre.
- Très bonne disponibilité.
- OK.
- Ça aussi (C'est OK).
- Bonne.
- Lien → les assemblées générales.
- Excellente. Il suffit de demander !
- OK.
- Nos représentants se sont montrés toujours disponibles. C'est parfait de ce côté.
- Bonne et pertinente.
- Tout est bon.
- Raisonnable ?
- Satisfaisant.
- OK. C'est bien, quand j'en ai besoin, ils sont disponibles.
- Bien, mais compliqué pour les cégeps en région.
- OK.
- Toujours bonne.
- Je n'ai pas encore eu la possibilité de juger.
- Correcte. Viennent sur invitation. Bonne collaboration des conseillers.
- Généralement bonne.
- Excellente.
- Nous n'avons pas le réflexe de le demander et comme nous sommes loin, la FNEEQ n'a pas le réflexe de nous visiter.

**23. Considérant toutes vos réponses à ce sondage, quel est, selon vous et s'il y a lieu, l'aspect le plus important (ou le plus urgent) à traiter dans votre fédération ?**

- L'adhésion des nouveaux et nouvelles. Je suis par ailleurs assez satisfait de la qualité des débats, des textes soumis. Il faudrait faire un effort pour soumettre les textes avant une discussion. Je crois qu'un syndicat, une fédération, gagne en crédibilité en restant loin d'un corporatisme. La lutte va continuer d'être difficile, il ne faut pas ramollir nos positions en termes d'accessibilité.

- Améliorer le lien entre les différents groupes représentés par la CSN. Ne pas mélanger les pommes avec les oranges. Donner la possibilité à un enseignant de racheter des années de fonds de pension afin d'en avoir une concrète et décente. Ne pas diminuer nos cotisations à ce fonds de pension (la majorité s'en fout et ils les veulent, car ils ne contribueront pratiquement plus – ex. : 5 ans avant la retraite). Se soucier des JEUNES, ce sont eux qui porteront le flambeau d'ici peu... Diminuer l'écart indécent (pour les enseignants technologiques) des salaires avec leurs collègues du secteur privé.
- Concentrez-vous sur les besoins des membres et non sur le rôle social (politique ?) du syndicalisme !
- Arrêtez de faire de la politique, faites du syndicalisme ! Et passez le message à la CSN !!!
- Favoriser l'implication et la mobilisation des jeunes profs.
- La mise en place de moyens d'action qui forceront le gouvernement à négocier sérieusement et à renoncer à ses projets néolibéraux en ce qui concerne les cégeps.
- Manque de visibilité. Manque d'informations ! Tout ce que je vois en ce moment est le fait que si les profs avaient des sessions d'information, il y aurait beaucoup moins de griefs et de problèmes. Si les chefs de groupe connaissaient mieux leur convention collective, il y aurait moins de problèmes. → Des sessions d'info sur la convention collective ? → Des sessions d'info sur l'organigramme du monde syndical ?
- Le rapprochement de la négo des membres, à la base.
- 1. Défense du réseau collégial (le plus urgent). 2. Défense des disciplines contributives (elles meurent - très urgent). 3. Plaider des griefs qui traînent, dont plusieurs griefs collectifs (date d'abandon, tâche). 4. Négocier la convention collective : c'est aussi urgent.
- La précarité. L'image négative du syndicalisme en ces temps de néolibéralisme.
- Me questionne sur les dépenses de la fédération pour des questions internationales (Mondial de l'éducation et autres, longs séjours en Amérique du sud, en Inde) versus d'autres dépenses, comme les libérations aux comités fédéraux... À repenser.
- Situation des précaires.
- La négo. Tâche et précarité.
- Être à l'écoute de vos membres.
- Développer un projet de société, proposer des orientations et en faire la promotion dans un contexte où l'avenir demeure toujours incertain et surtout en fonction de l'avenir de notre société. Cela nécessite d'obtenir une conception partagée du rôle de l'école dans la société de demain.
- Prise de position face à l'avenir des cégeps pour diffuser l'info pertinente menant à la mobilisation.
- Information sur la retraite.
- Cesser de gaspiller les ressources financières de la fédé.
- Le soutien aux syndicats en difficulté (nous !).
- L'ajout de ressources pour l'interprétation de la convention collective.
- Impact des transformations du réseau collégial sur la formation des étudiantes et des étudiants.
- Les coûts considérables des voyages, déplacements, etc., pas toujours utiles. On pourrait, sur bien des questions, recourir un peu plus aux nouvelles technologies (téléconférence, Internet, etc.). Mais surtout, le rétablissement d'une plus grande équité entre les statuts précaires et les permanents. Cela me semble vital pour la survie même du syndicalisme
- Réveiller le public sur les enjeux en éducation. Les risques pour leurs enfants.
- L'avenir des cégeps.
- La valorisation de la profession enseignante.
- L'aide directe aux syndicats locaux, particulièrement en région. Genre de «discrimination positive» en faveur des régions.
- La précarité.
- La place des cégeps en région. Carte de programme. Formation générale.

- La menace de décentralisation des cégeps.
- L'aspect de conviction syndicale qui désespère nos membres (la vraie lutte à ...). Je pense que l'on pose à quelques reprises des gestes dits symboliques, qui deviennent des coups d'épée dans le vide ! Alors la vie syndicale perd un peu de son sens combatif pour la justice. Un exemple contraire et dans le bon sens aurait pu être cette fameuse journée de grève collective de 24 heures en intersyndicale où tous souhaitaient pour une fois dire à Charest les vraies choses avec un impact incroyable ! Mais chaque grand syndicat a sa position pour montrer qui l'a l'affaire et le Gouvernement est mort de rire au lieu de se faire mettre à sa place. C'est ça qui désespère les membres de la CSN, FTQ, etc...
- Conclure une négociation.